



Guéret, le 17 mars 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Découvrir et s'ouvrir

Vendredi 17 mars, se tenait au sein du Conseil départemental, la deuxième Commission Permanente de l'année 2017.

Au-delà des dossiers d'allocations cantine pour les élèves de primaire de familles défavorisés, ou encore des aides aux collèges de Boussac et de M. Nadaud à Guéret pour des réparations de matériels de cuisine, il s'est agi, en cette séance, de valider, pour nos jeunes, des actions pour découvrir et s'ouvrir :

Découvrir la lecture : 9 000€ seront dédiés aux déplacements des écoles de Gioux, de Blessac, de Nouzerines,...vers les bibliothèques, à des manifestations autour du livre comme le « Festival Coquelicot » qui, pour sa 21^{ème} édition, se tiendra du 8 au 21 mai prochain, avec près de 40 spectacles et sera soutenu à hauteur de 7 000€.

Découvrir la musique : dans le cadre de la Classe à Horaires Aménagés Musicale, le collège d'Aubusson, bénéficiera pour les déplacements en car, vers l'annexe du Conservatoire départemental de Musique, de 2 520€.

Découvrir des lieux : pour un budget de 39 000€, ce sont 1 300 élèves creusois qui pourront partir en classes de mer, de neige, pour des séjours vers des pays européens ou, pour 7 étudiants creusois, vers des destinations internationales, comme l'Argentine ou les Etats-Unis.

Découvrir l'environnement : initier aux thématiques de développement durable, tel est l'objectif des classes de pleine nature ou des classes d'environnement portées par les écoles de Fursac, d'Evau-les-Bains... et soutenues par le Département.

Impliqué dans ces démarches, notre département s'est vu reconnaître « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV), et a ainsi pu obtenir 500 000 € pour le projet de rénovation énergétique de l'ensemble immobilier du foyer occupationnel d'Arfeuille-Châtain porté par l'APAJH. Toujours dans cet objectif, et plus précisément dans celui d'agir pour la préservation et la restauration de la biodiversité, Thierry Gaillard et M. Thérèse Vialle ont été désignés pour siéger à l'Agence Régionale de la Biodiversité mise en place par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Enfin découvrir et s'ouvrir : les élus ont validé le plan d'actions présenté par l'ADRT-Creuse Tourisme. 950 000 € ont été accordés lors de la session budgétaire dont 236 000 € mobilisés pour développer une dynamique autour de l'image de la Creuse via une campagne publicitaire ambitieuse.